

ses héritiers audit testament furent ses deux frères  
ci-après :

3° Pierre Favre, écuyer.

4° Philippe Favre, écuyer.

V. Benoit Favre, lieutenant-général au bailliage de Bresse, par lettres du 8 mars 1527, si estimé pour sa grande doctrine et sa rare probité que Marguerite d'Autriche, duchesse douairière de Savoie et comtesse de Bresse et Gourdans, le choisit pour son conseiller ordinaire en ses affaires, et lui envoya de Malines ses provisions à la charge de lieutenant-général du pays de Bresse, dont elle jouissait pour son douaire.

Henry de Bout, *de Bottis* (1), official de Bresse, lui dédia son livre *De synodo episcopi et statutis episcopi synodalibus*, Lyon 1529, ouvrage remarquable pour le temps en ce qui concerne le droit canon.

Benoit Favre mourut en 1535. Frère Antoine du Saix (2), commandeur de Bourg et abbé de Chézery, lui a fait une épitaphe en vers latins imprimée dans son *Marquetis de pièces diverses* : elle est rapportée par Guichenon.

De son mariage avec Claudine de Monspey, fille de Jean de Monspey (3), écuyer, seigneur de Luysandre et de Philiberte de Liobard sont issus :

1° Louis Favre.

2° Philibert, qui continue.

3° Pernelle Favre.

(1) Fameux jurisconsulte, official de Bresse et de Bugey au diocèse de Bourg, né à Beynost, près Montluel, m. vers 1544.

(2) Antoine du Saix, né à Péronnaas, près Bourg, en 1515, a laissé plusieurs ouvrages très-recherchés et curieux à raison de leur rareté : témoin son *BLASON DE L'ÉGLISE DE BROU*.

(3) Lachesnaye des Bois, qui rapporte la généalogie complète de